

## LA LIGNE TER ARRAS - SAINT-POL-SUR-TERNOISE A REPRIS DU SERVICE

En travaux depuis 2020, la ligne de TER St-Pol-sur-Ternoise – Arras refonctionne normalement depuis le 12 septembre 2022. Après les lignes en direction d'Étaples et de Béthune, c'est la troisième ligne de l'étoile de St-Pol qui vient de rouvrir.

Les gares desservies entre Arras et Saint-Pol-sur-Ternoise sont Marœuil, Frévin-Capelle, Aubigny-en-Artois, Savy-Berlette et Tincques.

### Des trains à quelle fréquence ?

La fiche horaire publiée sur le site des TER Hauts-de-France prévoit :

- En direction d' Arras, 10 trajets les jours de semaine, dont le premier à Tincques à 6H06 et le dernier à 19H56, 7 trajets le samedi et 5 le dimanche.

En direction de Saint Pol sur Ternoise, 9 trajets sont prévus les jours de semaine, 8 le samedi et 5 le dimanche.

Il faudra désormais une quarantaine de minutes en moyenne pour rallier Saint-Pol-sur-Ternoise et Arras, et 1 h 45 entre Étaples et Arras.

Vous pouvez retrouver toutes les informations relatives aux fiches horaires sur le site de la commune <https://ville-tincques.fr/>

### > PAGE 2

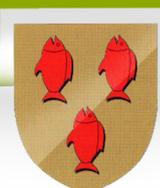
- Le projet city stade et aire collective de jeux
- Le projet de création d'un « commerce multi services »
- Les travaux de voirie sur la rue principale
- Les réalisations de cet été

### > PAGE 3

- L'assainissement collectif, c'est fini pour Tincquette !
- Du côté de l'école
- Campagne de dératisation
- Du côté du CCAS
- Les règles d'urbanisme la loi Climat et Résilience

### > PAGE 4

- La sobriété énergétique
- Le concert des Petits Enfants de Lambres Lez Douai
- Du côté de la médiathèque, de nouveaux services pour toute la famille!
- Ouvrez vos agendas pour les prochaines manifestations à Tincques



## Le projet city stade ET AIRE COLLECTIVE DE JEUX



Les travaux dans la cour de marchandises ont commencé début septembre par la phase de terrassement et de pose du plateau en enrobé par la société Balestra. Ils se poursuivront d'ici fin octobre par l'installation du city stade (26 m sur 12m) et de la structure de jeux dédiée aux plus petits (10m sur 10m). Un aménagement paysager sera réalisé à la fin des travaux afin de sécuriser et embellir le site, et des règles

de fonctionnement et d'utilisation seront établies. 2 caméras de vidéo surveillance sont d'ailleurs déjà installées afin de protéger le site.

Cet outil pourra ainsi être mis à disposition des élèves de l'école et des associations sportives dans le cadre de séances spécifiques, et plus largement de la jeunesse en libre accès.



### Le projet de création

## D'UN « COMMERCE MULTI SERVICES »

Après de nombreuses concertations avec les partenaires institutionnels, ce projet en lieu et place du café l'Estaminet 20 rue principale est en bonne voie. Un compromis de vente a été signé chez le notaire pour l'acquisition du bien par la commune et un architecte a été missionné pour chiffrer le coût des travaux et proposer des aménagements.

Un dossier de candidature pour la sélection d'un exploitant sera prochainement lancé par l'intermédiaire de la CCI et la recherche des subventions indispensables pour financer le projet est en cours.



### Les travaux de voirie sur

## LA RUE PRINCIPALE

Le 6 novembre prochain, les services du département vont procéder à la réfection de la route entre le rond point et le passage à niveau, en posant un nouveau revêtement. Pour compléter cet aménagement, la municipalité a de son côté programmé la rénovation de la borduration aux endroits les plus affectés, ainsi que la réfection totale du revêtement des trottoirs en enrobé.

Ces travaux commenceront courant octobre et occasionneront inévitablement des difficultés de circulation qui seront réglementées par arrêté municipal.

### Les réalisations

## DE CET ÉTÉ

Le bâtiment dédié à l'Union musicale de Tincques a fait l'objet de travaux de rénovation. L'entreprise locale « Jonathan Diéval » a procédé au remplacement des ouvrants afin de renforcer l'isolation thermique par du double vitrage.



Le chemin dit de La Neuville a fait l'objet de travaux de dérasement par l'intermédiaire de la société CRETEL de Fréwillers, afin de faciliter la circulation des engins agricoles



# L'assainissement collectif, C'EST FINI POUR TINCQUETTE !

PLUSIEURS MOIS AURONT ÉTÉ NÉCESSAIRES POUR RÉALISER CE CHANTIER AU HAMEAU DE TINCQUETTE, RAPPELONS QUE LES HABITATIONS SITUÉES AU-DELÀ DU PASSAGE À NIVEAU AINSI QUE CELLES SITUÉES DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA RD 939 RESTERONT EN ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL EN RAISON DES CONTRAINTES FINANCIÈRES TROP LOURDES POUR D'UNE PART TRAVERSER LA LIGNE SNCF ET D'AUTRE PART LA ROUTE DÉPARTEMENTALE.

Ces lourds travaux d'un montant total de 880 000 € ont été financés par la CCCA, et en partie par la commune (37 200€). Ils ont nécessité la pose de 2 pompes de relevage pour amener les eaux usées jusque la station d'épuration ainsi qu'un

poste d'alimentation électrique. Après la réfection des chaussées courant septembre, la réception des travaux a finalisé cette opération en notant quelques compléments de travaux qui restent à faire. Il est important

de rappeler aux riverains d'attendre l'autorisation de branchement de la CCCA avant de commencer les travaux de raccordement.

## Du coté DE L'ÉCOLE

Comme annoncée précédemment, notre école a subi la suppression d'un poste d'enseignant en raison de la baisse des effectifs au niveau élémentaire. La rentrée scolaire de **septembre 2022** s'est donc faite avec 4 enseignants au lieu de 5, les effectifs étant répartis dans les classes suivantes

- CM1 - CM2 Mme BREBION  
Mme MAIRESSE : 29
- GS - CP Mme BONAMI : 21
- CE1 - CE2 Mme GONSE : 26

- TPS -PS- MS Mme ROUSSEL : 21
- TOTAL : 97

Les façades des bâtiments scolaires (maternelle et élémentaire) ont été remises en peinture par l'intermédiaire de la société DERACHE à Monchy-Breton. Un projet de réalisation d'une fresque décorative dans le préau est en cours d'étude avec les enseignants et une artiste peintre, dans le cadre d'un projet pédagogique qui fera participer les élèves.



## Campagne de DÉRATISATION

La municipalité procèdera comme chaque année à une campagne de dératisation dans les sites publics courant novembre (fossés, bouches d'égout, bâtiments communaux...). Par souci d'efficacité et afin de limiter la prolifération des nuisibles, une action complémentaire est nécessaire au niveau des particuliers.

Une distribution de sachets de raticide se déroulera au local technique (rue des Moulins) les **samedis 19 et 26 novembre de 9h00 à 12h00**.

Il est utile de rappeler que les nombreux propriétaires de volailles doivent être particulièrement vigilants et actifs afin de lutter contre ce fléau de façon permanente

## Du coté DU CCAS

Les membres du CCAS organisent comme chaque année (sauf période covid) le repas des aînés destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus. Il se déroulera traditionnellement au restaurant Chez Legris le **samedi 29 octobre 2022** à partir de midi. Notre employé communal (Cédric) procèdera au recueil des inscriptions en faisant du porte à porte.

L'opération « colis de fin d'année » est également sur les rails selon le même principe que l'année dernière (produits locaux). Cette action complémentaire est destinée aux personnes âgées de 70 ans et plus.

## Les règles d'urbanisme LA LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE

La Loi en matière d'urbanisme ne cesse d'évoluer. Après la mise en place très récente du PLUI dans nos communes qui a déjà réduit les surfaces constructibles, voilà une nouvelle loi qui va encore apporter des contraintes supplémentaires et diminuer les possibilités de construire dans nos villages, il s'agit de la Loi Climat et Résilience du **22 août 2021**.

En effet, cette loi impose d'ici 2027, une réduction de moitié des surfaces ouvertes à la construction en vue de préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers. Par conséquent, tous les terrains actuellement identifiés en U (zone urbanisée) ou AU (zone à urbaniser) ne pourront pas être repris dans le futur PLUI.

Cela veut dire que le caractère constructible de votre terrain aujourd'hui ne peut être garanti à l'avenir, il pourrait ainsi perdre son classement actuel pour redevenir agricole, entraînant ainsi des conséquences financières importantes.

C'est pourquoi il est important pour les propriétaires de terrain de réfléchir sérieusement afin d'éviter toute dévaluation si le classement venait à changer. Un conseil, si des projets de construction ou de vente sont actuellement en réflexion, il ne faut pas tarder à les concrétiser.

## La sobriété ÉNERGÉTIQUE

Compte-tenu des futures augmentations du prix de l'électricité et du gaz, il est vivement conseillé à chaque foyer de veiller à leurs consommations et d'appliquer des règles de sobriété. Il en est ainsi dans les bâtiments communaux (écoles, mairie, salle de sports) afin d'éviter de trop lourdes dépenses

Plusieurs gestes simples au quotidien peuvent y contribuer :

- Installer des ampoules LED
- Fermer les volets et les rideaux la nuit pour garder la chaleur ;

- Éteindre la lumière en quittant la pièce ;
- Éteindre votre ordinateur et débranchez vos chargeurs après usage ;
- Laisser entrer la lumière dans les pièces ;
- Purger les radiateurs ;
- Utiliser un programmateur pour ne chauffer que lorsque vous êtes là ;
- Installer un mousseur sur les robinets pour économiser l'eau ;
- Couvrir les casseroles pendant la cuisson ;
- Placer vos appareils de froid loin

- des sources de chaleur ;
- Dégivrer le congélateur et le réfrigérateur régulièrement ;
- Régler votre chauffe-eau entre 55° et 60°C ;
- Utiliser le programme éco de vos lave-linges et lave-vaisselles ;
- Baisser la température de 2 degrés dans toutes les pièces.

Adopter ces écogestes relève d'une démarche citoyenne et d'une prise de conscience de l'urgence de la situation face à la crise énergétique que nous connaissons.

### Ouvrez vos agendas pour les prochaines manifestations à Tincques

**Samedi 22 octobre :**

Fête de la bière organisée par le Comité des fêtes (repas dansant animé par un orchestre bavarois)

**Samedi 29 octobre :**

à 12 h00, repas des aînés au restaurant Chez Legris

**Dimanche 6 novembre à 16h00 dans la salle polyvalente :**

Spectacle de clôture du festival Conteurs en Campagne intitulé « Indicibles territoires » : 3 conteuses francophones (une belge, une française et une suisse) présentent leur spectacle intitulé « Indicibles territoires » 3 façons différentes de s'intégrer dans nos territoires (frites, baguette et gruyère) Réservation au 06 75 16 56 48

**11 novembre: 11h30** sur la place, cérémonie commémorative au monument aux morts en présence de l'Union musicale de Tincques et des représentants des anciens combattants

**19h00** salle de la cantine garderie : assemblée générale du Comité des Fêtes ouverte à toute personne qui souhaite participer à l'animation de la commune

**Vendredi 25 novembre à 20h00 dans la salle polyvalente :**

Spectacle théâtral organisé par la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois intitulé « Epinards porte jartelles et Jacuzzi » (comédie délirante). Les réservations sont à prendre au siège de la CCCA à Avesnes Le Comte (03 21 220 200)

**Samedi 3 et Dimanche 4 décembre :** Marché de Noël organisé par le CDF dans la salle polyvalente

### Le concert des Petits Enfants DE LAMBRES LEZ DOUAI

**Samedi 8 octobre** dans notre église Saint Hilaire de Tincques, un concert polyphonique était donné dans le cadre du festival « Si l'Artois m'était conté » organisé par l'association Les Chroniqueurs. La quarantaine d'enfants dirigée par ont interprété des chants de la Renaissance et ont ravi les spectateurs très émus et impressionnés par la qualité de ce spectacle de choristes.



### Du côté de la médiathèque, De nouveaux SERVICES POUR TOUTE LA FAMILLE!

La médiathèque municipale devient bibliothèque partenaire de la bibliothèque numérique du Pas de Calais.

Rendez-vous le **lundi 17 octobre 2022 de 16h30 à 18h30** pour la présentation et le lancement officiel de ce nouveau service numérique proposé aux lecteurs de la médiathèque

